

BAGNÈRES

de Bigorre INFOS

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA MAIRIE DE BAGNÈRES-DE-BIGORRE - DÉCEMBRE 2018 #10



UNE POLITIQUE SPORTIVE TOURNÉE VERS L'ENFANCE

WWW.VILLE-BAGNERESDEBIGORRE.FR



P. 4 / ACTUALITÉS
La Ville investit à La Mongie

P. 8 / TRAVAUX
La rénovation des
réseaux se poursuit

P. 12 / ÉCONOMIE
Une saison thermale
record



A l'occasion du centenaire de la naissance de TONY PONCET, Bagnères a rendu hommage au ténor et, plus largement, à l'art lyrique à travers un programme de conférences, d'expositions, de documentaires et la présentation de l'OPÉRA(raccourci) CARMEN. Un spectacle de la Cie Lyric Addict, proposé dans le cadre de la saison culturelle municipale, auquel ont participé une quarantaine d'enfants de l'école Carnot.



Lors de la COMMÉMORATION DES 100 ANS DE L'ARMISTICE, la ville a souhaité honorer la mémoire des joueurs du Stade Bagnérais Rugby morts pour la France lors de la Grande Guerre.



Nouveau succès pour le SALON DU LIVRE PYRÉNÉEN (6 et 7 octobre). La 9ème édition a rassemblé près de 2500 visiteurs !

De nombreux concerts, des spectacles et des animations pour tous, une ambiance à la fois festive et familiale, c'est la recette de la réussite du BIG BAG FESTIVAL (21 et 22 septembre) ! (© Pixbynot - Cartel Bigourdan)



Chères Bagnéraises,
Chers Bagnérais,

A quelques jours des fêtes de fin d'année, l'heure est venue de faire le point sur les dernières réalisations de l'année 2018.

L'automne a été riche en événements, avec notamment en point d'orgue, les commémorations du Centenaire de la Première Guerre Mondiale.

Je tiens à remercier chaleureusement les associations, les enseignants et les élèves des établissements scolaires qui ont été associés à ce devoir de mémoire.

Perpétuer le souvenir des soldats morts pour la France et leur rendre hommage reste aujourd'hui très important, tant cette épreuve tragique qui a encore beaucoup de choses à apprendre à la France d'aujourd'hui, continue de faire sens pour l'ensemble de la Nation. Participer à cet hommage national, c'est lutter contre l'oubli des souffrances et des sacrifices de toute une génération mais surtout continuer à oeuvrer pour le maintien de la paix.

En 2018, malgré un contexte budgétaire toujours contraint, la municipalité a rempli ses objectifs. J'ai, avec mon équipe, tenu à maintenir une fiscalité stable tout en réalisant des projets importants.

Je veillerai à ce que notre action se poursuive en 2019 avec rigueur et sens de l'écoute, à un rythme soutenu et ce

dans l'intérêt général des citoyens et de la collectivité.

Vous trouverez dans cette nouvelle édition les dernières actualités municipales, les perspectives des prochains travaux, ainsi qu'un bilan de la fréquentation touristique et thermale dans notre cité.

Alors que la semaine de quatre jours a fait son retour dans les écoles bagnéraises, nous avons choisi de mettre ici en lumière l'Ecole Municipale des Sports, un dispositif qui fait partie intégrante de la politique sportive de la ville de Bagnères. A mi-chemin entre éducation physique à l'école et éducation physique en club, l'école municipale des sports est une passerelle idéale entre jeunesse et sport, qui permet d'éveiller et de susciter l'intérêt des enfants à la pratique d'activités physiques et sportives.

A quelques jours de la fin de l'année, j'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui vivront cette période de fêtes seuls ou dans la douleur. Chacun d'entre nous se doit autour de lui, d'être attentif à ces situations de détresse.

Je vous souhaite, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, de très belles fêtes de fin d'année, et une bonne et heureuse année 2019.

Claude Cazabat
Maire de Bagnères-de-Bigorre

Directeur de la publication :
Claude Cazabat

Conception graphique et rédaction :
Gaëlle Bleslu, Perrine Lacoste

Photos :
© Doud Photos / Ville de Bagnères-de-Bigorre

Impression :
Imprimerie Péré
65200 Bagnères-de-Bigorre

N°10 - Décembre 2018
Tirage : 5 000 ex.
Gratuit

Contactez la rédaction :
communication@haute-bigorre.fr

Visitez le site web de la ville :
www.ville-bagneresdebigorre.fr

Rejoignez notre page Facebook :
[@villedebagneresdebigorre](https://www.facebook.com/villedebagneresdebigorre)

04 ACTUALITÉS
08 DOSSIER : du sport dès le plus jeune âge
10 PERSPECTIVES : travaux et mobilités

12 ÉCONOMIE : fréquentation record aux Thermes
14 EXPRESSIONS POLITIQUES
16 AGENDA

Actualités

LA VILLE INVESTIT À LA MONGIE

LE CENTRE ADMINISTRATIF FAIT PEAU NEUVE

Après les travaux de restauration de la gare de départ du téléphérique, de création d'une boutique et de transfert de sa cuisine, réalisés par le syndicat du Pic du Midi, la Ville de Bagnères-de-Bigorre a pu lancer la rénovation de son centre administratif et de secours. Le bâtiment, qui abrite la mairie annexe, la police municipale mais aussi un cabinet médical, a été entièrement réhabilité. Sols, murs, plafonds, électricité et plomberie ont été rénovés. La table de l'appareil de radiographie a été remplacée et les toilettes sont désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite. La commune a également réalisé une rénovation énergétique du bâtiment avec l'isolation extérieure des murs, le remplacement des fenêtres et l'installation d'éclairages LED. Les façades ont été habillées d'un bardage bois. Ce chantier de 305 000 euros (subventionné à hauteur de 155 000 euros) vient renforcer la modernisation du cœur de la station.

UN ÉCLAIRAGE PUBLIC DE POINTE

Cette année 2018 a également été marquée par les travaux de rénovation de l'éclairage public de la station. Une technologie très innovante a été développée, pour la première fois à cette échelle, par le Syndicat Départemental d'Électricité des Hautes-Pyrénées (SDE 65), le maître d'oeuvre. Un système qui pilote à distance les 101 nouveaux appareils à LED permet de diminuer la consommation en s'adaptant aux besoins saisonniers et ainsi de réduire fortement la pollution lumineuse pour répondre aux préconisations de la Réserve internationale de ciel étoilé du Pic du Midi.



Le nouveau visage du bâtiment administratif et de secours de La Mongie.

Les économies d'énergies sont évaluées à 5000 euros par an (contre un coût annuel de 7000 euros avec les anciens lampadaires).

Pour ce dispositif, le SDE 65 et la Ville ont remporté le Trophée de l'éclairage exemplaire AFE/ID Efficience Territoriale (des communes de moins de 20 000 habitants), décerné en septembre dernier à Marseille.

Les travaux, d'un coût total de 256 000 euros, ont été subventionnés par le dispositif TEPcv à hauteur de 150 000 euros et pris en charge par le SDE pour 57 000 euros, soit une dépense nette de 49 000 euros pour la collectivité.

DES ILLUMINATIONS POUR LES FÊTES

La Ville investit aussi pour la décoration lumineuse de la station, à travers un «plan illumination» qui sera étalé sur trois ans. 10 000 euros ont été dédiés à l'achat de guirlandes et de motifs installés sur les candélabres et en façade des commerces

de la Grenouillère. Tous ces éclairages décoratifs sont à base d'ampoules LED très peu énergivores.

UN PROJET DE BÂTIMENT TECHNIQUE MUTUALISÉ

Une étude pour l'aménagement d'un bâtiment technique mutualisé à l'entrée de La Mongie a été lancée par la commune en 2018. Il s'agit de réunir en un même lieu les services techniques de la commune, du Conseil Départemental et la gendarmerie. Cette étude va permettre de définir les modalités architecturales du bâtiment et le plan de financement du projet.

RENFORCER LA SÉCURISATION

Pour assurer la sécurité du domaine skiable et de la station, un plan pluriannuel de création et de rénovation des paravalanches va être engagé en 2019 après une étude réalisée en 2018.



Le nouvel éclairage public va permettre à la fois de faire de très grosses économies et de réduire la pollution lumineuse. (© SDE 65)



De nouveaux motifs décorent la Grenouillère pour les fêtes de fin d'année.

DEUX ARRIVÉES DU TOUR DE FRANCE SUR NOTRE TERRITOIRE

C'est un double coup de projecteur que le Tour de France va donner sur la Haute-Bigorre, cet été.

L'étape 12 (Toulouse - Bagnères-de-Bigorre) du **jeudi 18 juillet** se terminera sur les allées Jean-Jaurès et l'étape 14 du **samedi 20 juillet** partira de Tarbes pour arriver au col du Tourmalet.

«Ces arrivées sont une aubaine pour notre territoire», se réjouit Claude Cazabat. «A deux jours d'intervalle et avec un contre-la-montre à Paule entre nos deux étapes, les amateurs de la Grande Boucle vont avoir envie de rester à proximité. Des hôtels affichent d'ailleurs déjà complet sur cette période. Les retombées sur le tourisme et l'économie locale vont être importantes».

Depuis 1952 et la victoire d'étape de Raphaël Geminiani, c'est la 7ème arrivée du Tour dans la cité thermale ! Bagnères a également été ville-départ à 9 reprises.



ERASMUS + : DES ENSEIGNANTS DE JULES FERRY EN STAGE À MALVERN

Dans le cadre de ses relations privilégiées avec le Royaume-Uni, après avoir scellé des liens d'amitié et d'échanges en jumelant avec Malvern et Inverurie, la Ville a souhaité soutenir et accompagner la mobilité enseignante de l'école élémentaire Jules Ferry dont le projet d'établissement est tourné vers l'apprentissage pérenne et adapté de la langue anglaise.

Une démarche unique dans le département

Grâce au programme européen Erasmus +, dix enseignants de l'école ont passé une semaine pendant les vacances de la Toussaint, au sein de l'école Somers Park à Malvern pour un

stage d'observation. L'objectif du séjour était d'améliorer les connaissances et les aptitudes des enseignants, de renforcer la qualité de la pratique de l'animation ou de projets, mais aussi de faire découvrir la vie professionnelle et socio-culturelle de notre pays partenaire.

Cette démarche enseignante, la seule à ce jour sur le département des Hautes-Pyrénées, va participer à l'enrichissement linguistique et culturel des participants et plus largement à renforcer la communauté de liens entre nos deux pays.

Actualités

LE CCAS DÉSORMAIS INSTALLÉ À LA MSAP

Le Centre Communal d'Action Sociale a quitté ses locaux de la rue la République début octobre pour rejoindre la Maison de Services Au Public (MSAP), avenue Gêruzet. (Celle-ci réunit aussi en un même lieu les services publics des domaines de la santé, de la famille, de l'emploi et du développement économique, de la formation, de l'accès au droit, de la retraite ou encore du logement et de l'énergie).

En cette fin d'année, le CCAS de Bagnères propose de nombreuses actions et animations en direction des seniors et des familles.

Pour tous :

- Atelier cuisine (préparation de friandises de Noël) le 13/12

Pour les seniors :

- Atelier d'information AB+ Seniors sur l'aménagement de son logement le 11/12/18 à 14h30 à la Halle aux Grains en partenariat avec Soliha (Solidarité pour l'habitat)

- Atelier mémoire/sommeil (informations auprès du CCAS)

- Repas de Noël le 5/12/18

- Repas annuel des vœux du maire le 20/01/19

Pour les enfants

- Aide aux devoirs : lundi et vendredi de 17h30 à 18h30

- Cinéma et goûter gratuit le 8/12/18

Les inscriptions pour ces ateliers et ces animations s'effectuent auprès du CCAS.

CONTACT :

Centre Communal d'Action Sociale

Maison de Services Au Public

30, avenue Gêruzet - 05 62 91 06 41

ccas@ville-bagneresdebigorre.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h

Le vendredi : 8h30-11h30

LE SERVICE COMPTABILITÉ
A ÉGALEMENT DÉMÉNAGÉ

Les services comptabilité de la Ville de Bagnères et de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre ont déménagé au premier étage de l'Hôtel de ville. Ils étaient auparavant installés dans le bâtiment annexe (anciens locaux de la Rocamat).

LES NOUVEAUX BAGNÉRAIS
ACCUEILLIS À LA MAIRIE

La municipalité a invité les personnes et les familles qui se sont installées à Bagnères en 2018 à une réception d'accueil, début décembre. L'occasion, pour ces nouveaux arrivants, de se rencontrer, de découvrir un peu plus les compétences et les services de la ville, d'échanger avec les élus autour d'une verre de l'amitié et de recevoir quelques petits cadeaux de bienvenue.

Vous pouvez vous inscrire pour la réception 2019 en remplissant le formulaire en ligne sur le site www.ville-bagneresdebigorre.fr ou en appelant à l'accueil de la mairie au 05 62 95 08 05.

ÉLECTIONS
EUROPÉENNES,
MODE D'EMPLOI

Le 26 mai 2019, vous aurez à élire vos représentants au Parlement européen. Des députés dont la tâche sera de bâtir, pour les cinq prochaines années, des textes de lois appliqués par les états de l'Union européenne.

La France sera représentée par 79 députés sur les 705 que compte le Parlement européen. A cet égard, le Gouvernement a introduit un changement important : le pays ne sera plus découpé en huit circonscriptions régionales comme en 2003 et 2014, mais formera une circonscription unique. Une liste de candidats sera présentée par chaque parti pour l'ensemble du territoire français, et chaque citoyen aura la possibilité de donner sa voix à la liste de son choix. A l'issue du scrutin, les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

L'ANCIENNE ÉCOLE ACHARD MISE
À DISPOSITION DES ASSOCIATIONS

Après la fusion des maternelles Achard et Carnot dans les locaux de l'école du Pic du Midi, le bâtiment vidé de ses élèves a ouvert ses portes à des associations.

«Une dizaine d'associations, pour la plupart culturelles, sont désormais hébergées à Achard», explique Bernadette Dussert-Peydabay, adjointe au maire chargée de la culture, de la communication institutionnelle et de la vie associative. «Elles se partagent des lieux de rencontres et des salles pour pratiquer leurs activités. C'est l'occasion pour elles de se rencontrer, de mieux se connaître et, pourquoi pas, à l'avenir, de nouer des partenariats. Certaines d'entre elles ont entrepris des travaux de décoration ou d'installation de miroirs. Elles recevront des subventions exceptionnelles pour les financer».

Toutes ces associations logées gracieusement ont signé une convention avec la municipalité qui les engage à participer, tout au long de l'année, à l'animation et à la vie culturelle de la ville. Des projets sont déjà en cours.

Si des créneaux d'utilisation sont encore disponibles à Achard, la Ville envisage de rénover les locaux de l'ancienne école Jeanne d'Arc pour les mettre à disposition d'autres associations. «La vie associative est très dynamique à Bagnères», poursuit le maire. «Elle participe au rayonnement



La salle de danse, décorée et équipée de miroirs par l'association Pyr'Dancea.

de la ville et à la qualité de vie de tous les Bagnérais. Nous nous devons de donner aux associations les moyens de pratiquer et de développer leurs activités.

Les associations hébergées à l'ancienne école Achard : l'Harmonie Bagnéraise (musique et orchestre), Binaros (Salon du Livre Pyrénéen), Alma Andaluz (flamenco), Les Danseurs des Deux Ponts (danse

traditionnelle), Westen Dance Bagnères (country et danse en ligne), Art Floral de Bigorre, Photo-Ciné Club Bagnérais (prochainement), Atelier Théâtre, Jeudi Swing (chant choral), Pyr'Dance (hip hop et dancehall) et l'ACCB (cyclisme), qui occupe le bâtiment préfabriqué.

BAGNÈRES REÇOIT LE LABEL APIcité®

La ville s'est vue décerner le label «1 abeille» par APIcité®. La reconnaissance d'une démarche active en faveur de la protection des abeilles.



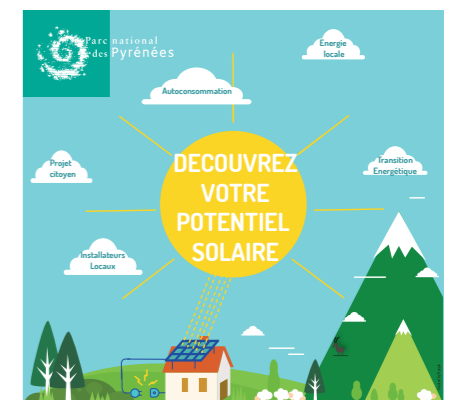
Le comité de labellisation a particulièrement valorisé la mise à disposition de terrains communaux à destination d'apiculteurs locaux et l'action conjointe de la Ville avec le CPIE Bigorre-Pyrénées et le Conservatoire Botanique National des Pyrénées pour la protection de l'environnement et la sensibilisation des habitants.

Ce label, lancé par l'Union Nationale de l'Apiculture Française et accordé pour deux ans, vise à mettre en avant l'implication des communes dans la préservation des abeilles domestiques et des pollinisateurs sauvages.

ESTIMEZ GRATUITEMENT LE RENDEMENT
PHOTOVOLTAÏQUE DE VOTRE TOITURE

Le Parc National des Pyrénées vous propose d'estimer le potentiel solaire de votre toiture (sous conditions architecturales et réglementaires de faisabilité). Il met à la disposition des habitants, professionnels et collectivités du territoire, un outil innovant : le cadastre solaire. La plateforme internet, accessible à tous, gratuite, intuitive et interactive, permet de calculer l'énergie produite selon la surface de toiture, de réaliser des simulations économiques, d'évaluer la rentabilité du projet et de bénéficier de l'accompagnement gratuit d'un conseiller solaire «In Sun We Trust»

<https://pyrenees-parcnational.insunwetrust.solar/>



Dossier

Du sport pour tous dès l'école

Nombreux sont les dispositifs déployés par la commune pour faire découvrir et enseigner le sport dès le plus jeune âge. Un choix politique guidé par des enjeux de santé et de développement de l'enfant.

A Bagnères-de-Bigorre, on apprend à nager, tirer au panier ou faire la roulade dès le cours préparatoire. Les 5 éducateurs sportifs diplômés, rémunérés par la mairie, interviennent deux fois par semaine dans toutes les classes élémentaires, en partenariat étroit avec les enseignants. Une organisation exceptionnelle pour une ville de la taille de la cité thermale.

Avant chaque rentrée scolaire, éducateurs et professeurs des écoles élaborent ensemble un programme d'activités physiques et sportives adaptées aux préconisations de l'éducation nationale. Karin Baqué-Haunold, adjointe au maire chargée des affaires scolaires et du sport, tient à le souligner : «*les éducateurs ont de très bonnes relations avec les équipes enseignantes, ils travaillent souvent en binôme, chacun prenant en charge un demi-groupe d'élèves*». Leur expertise est très appréciée du corps enseignant. L'élue, qui est aussi professeur des écoles, en sait quelque chose. «*Leur seule présence est déjà très importante pour les enseignants, elle les oblige à dégager un créneau régulier pour le sport. Le fonctionnement s'inscrit ainsi durablement et le sport prend sa place de manière pérenne*».

Après chaque cycle de 6 à 7 semaines, les enfants participent à des rencontres inter-écoles organisées autour des activités qu'ils ont pratiquées pendant la période (jeux sportifs, «balle ovale», cross, ski, handball, athlétisme...)

Si les bienfaits de l'activité physique sur la santé et le développement des enfants ne sont plus à démontrer, le sport est également source de bien-être à l'école. «*C'est important pour les enfants de pouvoir se dépenser*» poursuit Karin Baqué-Haunold. «*Pour les élèves qui ne sont pas en réussite dans les autres matières, le sport est souvent un second souffle. C'est l'occasion de développer des compétences qui ne sont pas visibles en classe et de montrer d'autres*



facettes de leur personnalité. C'est très important pour eux, comme pour les professeurs. Par ailleurs, nous observons que de plus en plus d'enfants sont sédentaires et «scotchés» aux écrans. S'il ne font pas de sport à l'extérieur, ils en font au moins à l'école».

L'apprentissage de la natation est un choix prioritaire pour la municipalité. A Bagnères, chaque classe du CP au CM2 bénéficie d'une session de 8 séances de natation chaque année, soit 40 cours sur les cinq années de scolarité élémentaire. «*Les enfants ne deviennent pas d'excellents nageurs mais ils acquièrent les gestes indispensables à leur sécurité à la piscine, au bord de la mer, à proximité d'un plan d'eau ou dans le cadre d'activités nautiques. Ils apprennent à tomber en arrière dans l'eau, à se déplacer sur une distance courte mais suffisante pour reprendre appui ou encore, à franchir un obstacle la tête sous l'eau*», précise l'ajointe.

Des activités sportives tous les mercredis matin

En dehors du temps scolaire et depuis le retour de la semaine de quatre jours, la Ville a remis en place l'École Municipale des Sports du mercredi matin en partenariat, cette fois, avec les associations sportives. Le projet s'inscrit dans le cadre du «Plan mercredi» mis du ministère de l'éducation nationale. Entre 10h et 12h, les enfants des écoles publiques ont la possibilité de pratiquer une activité encadrée par les éducateurs municipaux. C'est gratuit pour les enfants, qui peuvent découvrir tout au long de l'année les disciplines proposées à Bagnères et c'est l'occasion pour les associations d'attirer de nouveaux pratiquants.

Gros succès pour les Tickets Sports

Autre dispositif qui «cartonne» à Bagnères : les Tickets Sports. Pendant les vacances scolaires, les éducateurs sportifs municipaux proposent des activités très variées. Pour 2 euros la demi-journée, les 7-17 ans du territoire peuvent faire du golf, de l'acrobranche, du cirque, de l'escalade ou même du ski. Pour s'inscrire, il suffit de remplir un formulaire en ligne (*) mais il faut faire preuve de rapidité, certaines disciplines sont très prisées. Rien d'étonnant quand la journée de ski comprenant transport, prêt de matériel et accompagnement par les éducateurs est facturée 4 euros par enfant.

La municipalité met donc tout en œuvre pour intégrer la pratique sportive dans le quotidien des enfants, dès leur plus jeune âge. Elle est accompagnée dans cette démarche par un tissu associatif très dynamique qui propose un large panel d'activités. «*Malgré une gestion des crédits budgétaires rigoureuse, ces associations bénéficient toujours d'un soutien très important, par la mise à disposition d'installations ou de salles et le versement de subventions*», souligne Claude Cazabat. ■

CONTACT :
Service des Sports / Gymnase Cordier - rue Cordier
05 62 91 16 13
service.sports@ville-bagneresdebigorre.fr
www.ville-bagneresdebigorre.fr

(*) Pour inscrire votre enfants aux Tickets Sports :
www.ville-bagneresdebigorre.fr/tickets-sports
Retrouvez également, sur le site de la ville, l'annuaire des associations bagnéraises (onglet Associations/Annuaire)



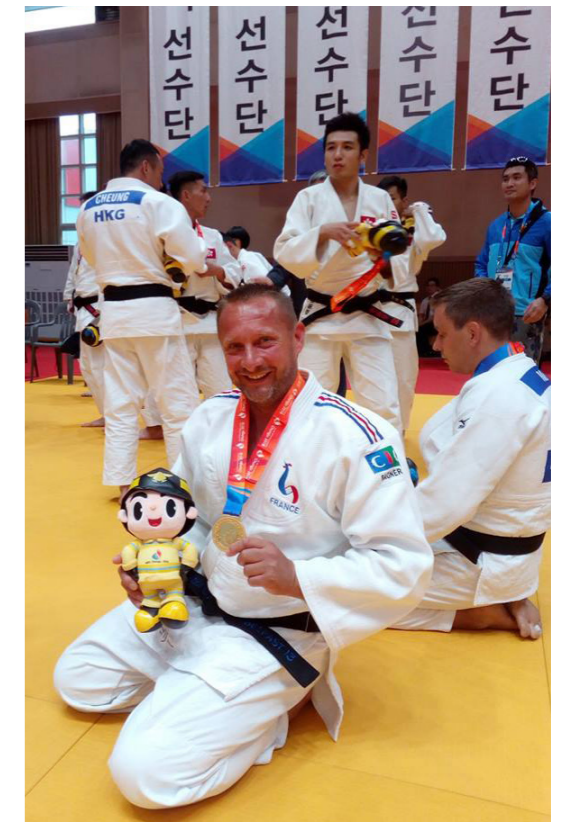
Manier un ballon s'apprend dès l'école élémentaire à Bagnères, toujours avec un éducateur sportif diplômé.

GRÉGORY CHERIF CHAMPION DU MONDE POMPIER !

Après une médaille de bronze mondiale en 2015 à Washington et un titre de vice-champion d'Europe en 2016, Grégory Cherif est devenu champion du monde pompier-police des moins de 100 kilos, en septembre dernier, en Corée du Sud.

Le pompier bagnérais a une nouvelle fois fait preuve d'une redoutable maîtrise pour s'imposer au «Golden Score» (prolongation durant laquelle le premier qui marque remporte le combat), face à un Anglais en finale. Grégory Cherif, coqueluche du Judo-Club Bagnérais, s'entraîne depuis 34 ans avec le même professeur, André Montpellier, et réussit avec brio à concilier sa préparation et son activité de sapeur-pompier. «*Ça n'est pas très difficile puisque le sport est obligatoire chez les pompiers*», s'amuse-t-il. «*Je m'entraîne deux heures le matin puis une heure et demie à deux heures le soir avec beaucoup de cardio et de musculation. Nous avons la chance de disposer d'une belle salle à la caserne et d'avoir accès à toutes les structures de la ville. Je fais aussi du VTT, des petits trails, de la natation et bien sûr du judo !*» **Le plus compliqué reste le financement des déplacements à l'étranger.** «*Mes sponsors bagnérais sont très nombreux et tous précieux. Sans eux : pas de voyage, pas de médaille. Un grand merci à eux et à la municipalité qui me soutient aussi depuis de nombreuses années*».

Habitué des podiums, Grégory Cherif a également remporté plusieurs titre internationaux de la fédération WIDBK (World Independent Budo Kai) de judo traditionnel. Ses prochaines échéances : les championnats de France FSGT, les championnats du monde WIDBK en Suisse et les prochains championnats du monde pompier-police en Chine. De nouveaux voyages et de nouvelles médailles en perspective.



La rénovation des réseaux se poursuit

L'important chantier de remplacement des conduites d'eau potable de la ville a repris, en novembre, dans le quartier du Parc Malye. Il se poursuivra sur les allées des Coustous, au premier semestre 2019, où seront également réhabilités l'adduction des fontaines et, surtout, le réseau d'assainissement.



Les travaux devraient s'achever fin février 2019 dans le quartier du Parc Malye.

Après des travaux réalisés en centre-ville en 2017 (place Jubinal, allées Tournefort, rue Alsace-Lorraine, rue du Temple et rue des Pyrénées), la Ville intervient actuellement sur le réseau d'adduction d'eau potable du quartier du Parc Malye. Il s'agit de remplacer les conduites et de reprendre les branchements des particuliers, sans déplacer les compteurs. Ce chantier sera également l'occasion de renforcer la défense incendie par l'installation d'une bouche supplémentaire à l'intersection des rues Pomès et Déjeanne.

Lors de la réunion publique de présentation du projet aux habitants du quartier, Claude Cazabat a précisé que «comme en centre-ville, ces opérations seront suivies de la rénovation de l'ensemble des trottoirs en respectant les normes d'accessibilité, à l'image de la rue Tailhade réhabilitée l'année dernière».

Un nouveau visage pour le quartier

Qu'il s'agisse de voirie ou de rénovation de bâtiments publics, la commune profite en effet de tous les travaux pour réaliser les mises aux normes d'accessibilité (voir encadré).

Côté circulation, les travaux effectués par le Département sur la rue Latécoère vont permettre de décaler légèrement le marquage du stop de sortie du quartier et offrir une meilleure visibilité aux automobilistes et aux cyclistes.

Enfin, à l'issue de ce gros chantier, la Ville a prévu d'intégrer une gestion durable de l'espace public.

L'ensemble des travaux (d'un coût de 350 000 euros) s'étalera sur trois mois et demi, le Parc Malye devrait arborer son nouveau visage à la fin du mois de février prochain.

De lourds travaux sur les Coustous

L'année 2019 sera également marquée par la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement des Coustous. Un chantier d'envergure qui va engendrer des perturbations de stationnement et de circulation.

Comme au Parc Malye, les élus rencontreront riverains et commerçants avant le lancement du chantier.

Les travaux, place Jubinal, à proximité des ambulances Verdoux, constitueront à la reprise des conduites d'eau et des fontaines remplacées ces deux dernières

années. La circulation sera déplacée sur le parking du haut des Coustous, ce qui entraînera la réduction d'une bonne partie du stationnement.

De janvier à fin juin

Cette première phase devrait durer un mois. Ensuite, sur la zone centrale et sur la partie Est des Coustous (côté Poste) et de la place Jubinal, une deuxième phase consistera à reprendre la canalisation d'adduction d'eau. Ces travaux, d'une

Accessibilité : une mise aux normes systématique

La Ville de Bagnères-de-Bigorre applique un programme pluri-annuel de mise en accessibilité de la voirie, des espaces publics et des bâtiments municipaux. Ainsi, au rythme des différents travaux pilotés par la mairie, de nouveaux aménagements facilitant la circulation des personnes handicapées voient régulièrement le jour. Une commission «accessibilité» se réunit une fois par an. Elle établit un plan d'actions et un échéancier des travaux à effectuer pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite.

durée estimée à deux mois et demi, vont bloquer provisoirement la circulation, le stationnement et les accès aux rues Lorry et Bégoles. Ils empêcheront également l'installation du marché du samedi, qui sera déplacé. «Nous avons fait le choix de bloquer complètement la route côté Est pour permettre à l'entreprise de travailler dans des délais les plus brefs possible et ainsi limiter la durée des désagréments», indique le maire. «Une circulation à double sens sera organisée à l'Ouest (côté kiosque), où le stationnement sera supprimé».

Il s'agira ensuite de créer une nouvelle canalisation d'eau potable et l'ensemble des branchements sur la partie Ouest des Coustous, ce qui permettra de ne plus couper l'adduction principale

de la ville lors d'interventions sur le réseau. Les conduites d'assainissement seront réparées et un nouveau raccord pluvial va permettre d'évacuer les eaux de ruissellement des réseaux d'assainissement.

Une opération estimée à 900 000 euros

Le stationnement et la circulation seront à leur tour interdits de ce côté des allées mais ils seront rétablis à l'Est et le marché du samedi pourra reprendre sa place.

«Le principe est le même que pour chaque opération», précise Claude Cazabat, «la circulation est fermée de ce côté mais elle est toujours possible, à double sens, de l'autre côté des Coustous».

Le montant de cette opération est estimé

à 900 000 euros.

«La réfection des chaussées et de l'espace central des Coustous sera réalisée en enrobé à chaud, pour en permettre un usage correct en attendant les futurs travaux d'aménagement de la promenade et de la place Lafayette».

D'autres tranches viendront clore cette opération d'assainissement à l'horizon 2020-2021 : la réhabilitation des réseaux de la rue Prosper-Noguès en amont et la reprise des rues Lorry, Lassalle et Jean-Jaurès en aval. ■

Un plan de mobilités actives

La Ville a lancé l'élaboration d'un plan de mobilités actives avec pour objectifs, dans un premier temps, de définir des itinéraires de déplacements doux et de développer des démarches de «Pédibus».

Dans le cadre de sa labellisation TEPcv (Territoire à énergie positive pour la croissance verte) et de sa réflexion pour intégrer les déplacements doux au quotidien dans la ville, la commune a fait appel à un bureau d'étude pour l'accompagner dans la définition d'un plan de mobilités actives.

Le projet a été lancé fin 2017 avec la constitution d'un groupe de travail mixtes réunissant élus, techniciens et associations (ACBB, Recyclo Loco et collectif Osez le vélo).

Dans un premier temps, la Ville a établi, en concertation avec les associations, un schéma cyclable : des itinéraires permettant de se déplacer à vélo des quartiers résidentiels vers les services et les commerces du centre-ville. Pour cela, il est nécessaire de choisir les cheminements les plus sécurisés, d'identifier les aménagements à réaliser au fil des programmes de rénovation de la voirie et de s'interroger sur les jalonnements à installer. Le volet pédagogique en matière de partage des voies de circulation, notamment auprès des automobilistes, devra également être intégré au projet.

Ce schéma cyclable facilitant les déplacements doux vise à améliorer la qualité de vie de tous les habitants mais il a aussi pour objectif de redynamiser le centre urbain. Les statistiques montrent en effet que les personnes se déplaçant à pied ou à vélo profitent davantage des services et des commerces de proximité que celles se déplaçant en voiture.

Autre projet encourageant les mobilités douces : la mise en place de «Pédibus» autour des établissements scolaires. Il s'agit d'un mode de ramassage scolaire organisé sous forme «d'autobus pédestre». Concrètement, les enfants attendent à un arrêt proche de leur domicile qu'un groupe d'enfants et de parents accompagnateurs viennent les chercher pour partir ensemble à l'école. C'est l'occasion pour chacun d'apprendre à apprécier la marche à pied, de discuter, d'observer l'environnement et les aménagements qui l'entourent mais aussi et surtout d'apprendre la signalisation routière et les règles de sécurité.

Enfin, la vitesse étant déjà naturellement réduite en centre-ville, la délimitation d'une zone à 30km/h est également à l'étude. ■



© Adobe Stock

Thermalisme/thermoludisme

Grands Thermes / Aquensis : une fréquentation record

Alors que la tendance nationale est à la stagnation, la fréquentation des Grands Thermes a encore augmenté cette année, tout comme celle d'Aquensis, qui atteint également des records.

À l'heure des bilans de fin d'année, le sourire est de mise aux Grands Thermes. «Avec 8396 curistes, nous avons approché de très près l'objectif de 8400 fixé par le directoire», se réjouit Marie-Blanche la directrice de SEMETHERM Développement. Après le pic de 2017, c'est une progression de 2,65 % et

Des cuves en inox pour le stockage des eaux thermales

La Ville de Bagnères a entrepris des travaux pour moderniser le stockage tampon des eaux thermales. Trois cuves en inox de 80 m³ viendront remplacer les bâches souples. Plus pérennes, elles sont aussi plus faciles à nettoyer et à traiter. Les conduites des Grands Thermes seront également remplacées par des tubes en inox de grande qualité, qui permettent d'éviter tout développement bactérien.

un nouveau record de fréquentation pour l'établissement bagnérais. Une performance remarquable au regard des chiffres nationaux du thermalisme qui se maintiennent tout juste en 2018.

Les cures à la fois rhumatologiques et psychosomatiques, qui font la spécificité des Grands Thermes de Bagnères (seulement deux stations françaises proposent cette double orientation), ont enregistré une hausse de 6,29 % quand les cures purement psychosomatiques ont progressé de 3,51 %.

Une écoute attentive des attentes des curistes

Ces résultats s'expliquent par les investissements effectués pour la rénovation et la modernisation des installations (plus de 2 millions d'euros en 4 ans) mais aussi, et surtout, par le soin apporté à l'accueil, à l'écoute et à la prise en

charge individuelle des curistes. Virginia Bonillo, chargée de communication de l'établissement thermal, le confirme : «tous les travaux réalisés cette année ont été suite aux demandes des curistes [rénovation de six baignoires et du vestiaire du rez-de-chaussée]. Nous prenons le temps d'étudier minutieusement tous les questionnaires de satisfaction et d'apporter à chacun une réponse écrite». Pendant la fermeture hivernale, des travaux plus conséquents seront réalisés comme la rénovation de la piscine à immersion, de six nouvelles cabines de bain avec l'installation d'une baignoire équipée pour les personnes à mobilité réduite ou le réaménagement de l'accueil.

À Aquensis, le bilan est tout aussi satisfaisant. La barre des 120 000 entrées devrait être dépassée en fin d'année (contre 116 000 en 2017), l'espace soin poursuit sa progression (+ 5 %) et le

nombre d'abonnés à la salle de sport se maintient à 400, «un chiffre qui convient à la capacité des installations en préservant le confort de tous», précise Marie-Blanche.

De nouveaux aménagements sont venus embellir encore le centre thermoludique, en juin dernier : les saunas ont été rénovés et pourvus d'une ouverture panoramique sur la terrasse, le bar du hammam a été redécoré, un espace finlandais avec bains froids et cheminée a été créé. En parallèle, Aquensis multiplie les partenariats (avec l'association des commerçants notamment), les animations gratuites (Octobre Rose, Fête des Mères, Halloween), les actions commerciales (11 novembre à 11 euros) et les nouvelles offres tarifaires (Aquadass senior et étudiant, tarif enfant). «Tout en renforçant l'excellence des prestations, nous souhaitons que cet outil extraordinaire soit accessible au plus grand nombre», souligne la directrice.

**De 2014 à 2018 :
+ 12 % aux Thermes
(soit 900 curistes)
+ 25 % à Aquensis**

Du côté de la Résidence des Thermes, autre structure gérée par la société d'économie mixte, il est aussi question de rénovations. La dernière partie du programme de travaux (engagé en 2017) a été lancée fin novembre. Après la réfection de l'accueil et d'une trentaine d'appartements, deux nouveaux étages et les parties communes seront réhabilités cet hiver.

Les chiffres de la fréquentation, légèrement supérieurs à l'an passé pour l'instant, seront tributaires des réservations du mois de décembre et, donc, des conditions d'enneigement. Lorsque la saison thermale se termine, c'est celle du tourisme hivernal qui débute.

Qu'il s'agisse des cures, des activités de détente et de bien-être ou du logement touristique, tous les voyants d'un thermalisme moderne sont au vert à Bagnères-de-Bigorre !

Au-delà du bilan de la saison, le cumul de la progression des deux établissements est saisissant : en 4 ans, la fréquentation des Grands Thermes a augmenté de 12 % et celle d'Aquensis de 25 %. De quoi encourager les projets ambitieux de la municipalité (voir ci-contre). ■



Beau succès pour l'aquagym disco organisé à l'occasion d'Octobre Rose. (Photo : © Aquensis)



L'équipe des Grands Thermes, un personnel réputé pour son professionnalisme et sa bienveillance. (Photo : © Christophe Thiry)

Claude Cazabat, Maire de Bagnères-de-Bigorre :

«Une société d'économie mixte (SEMETHERM Développement) gère les Grands Thermes, Aquensis et la Résidence des Thermes. La présidence du Directoire est assurée par Nicole Darrieutort, la Ville de Bagnères-de-Bigorre étant l'actionnaire majoritaire.

Ce modèle économique mis en place par l'ancien maire, Rolland Castells, a atteint sa vitesse de croisière dans ses résultats et permettra de concrétiser très rapidement d'autres projets de développement. Le thermalisme, qui est à l'origine de la création de Bagnères, est toujours la première richesse de la ville, et n'a de cesse de se développer et de se moderniser».

Expressions politiques

GROUPE BAGNÈRES SOLIDAIRE

Où l'on reparle de l'ouverture de la voie ferrée

Décidément le serpent de mer concernant la réouverture de la voie ferrée entre Tarbes et Bagnères réapparaît régulièrement. Sujet débattu en mai dernier lors de la réunion publique des États généraux du rail et de l'intermodalité organisée par la nouvelle grande région.

Mais peut-on sérieusement rouvrir cette voie ferrée ?

Déjà en 2010, Gérard Trémège alors président de la communauté d'agglomération du grand Tarbes déclarait, suite à une étude concernant la réouverture de la ligne ferroviaire : « Le montant minimum serait d'environ 3 à 4 millions d'Euros. ». Après consultation des données 2010

du site de Réseau Ferré de France, la rénovation de la ligne pouvait se monter à près de 8 millions d'Euros avec un entretien annuel de 400 000 euros

Les collectivités territoriales sont-elles prêtes à voter une telle dépense dans la conjoncture actuelle ?

Si l'on ne peut que dire oui à un mode de déplacement respectueux de l'environnement, qu'en est-il de sa rentabilité ? La densité de population dans notre fond de vallée est faible et sur les 1 500 trajets journaliers en voiture comptabilisés entre Bagnères et Tarbes combien de conducteurs et passagers seraient prêts à utiliser le train ?

Parallèlement une enquête publique (dont la conclusion date d'avril 2018) concerne

l'aménagement de la RD8 entre Bagnères et Tarbes. C'est un choix prioritaire du Conseil départemental qui doit permettre de desservir le site touristique du Pic du Midi et les stations de ski. Alors faut-il, d'un côté, investir dans la voie ferrée pour encourager un transport moins polluant et de l'autre favoriser la liaison routière entre les 2 villes ? Ne devrait-on pas, comme le préconise la loi mobilité, investir dans des modes de déplacement moins coûteux et plus vertueux en développant des pistes cyclables ? Et si l'on reparlait d'une voie verte entre Bagnères et Tarbes ?

GROUPE FRONT DE GAUCHE

Depuis 1996, la commune de Bagnères a transféré de nombreux services à la Communauté de Communes (CCHB) (les structures petite enfance, le traitement des ordures ménagères, l'abattoir, la médiathèque...) et n'a plus aucun droit sur ces biens transférés.

Cependant, la ville n'est pas exempte de charges vis-à-vis de ces services transférés. En effet, Bagnères verse à la CCHB des attributions de compensation (AC) d'un montant d'environ 1,5 millions d'euros par an (un peu plus de 10% du budget de la ville). Les AC ont été calculés à la date du transfert de la manière suivante : moyenne des recettes sur les 3 dernières années - moyenne des dépenses sur les 3 dernières années = AC. Sachant que les services transférés sont principalement des services déficitaires, Bagnères va donc payer ces AC à la CCHB pour une durée illimitée. Cela représente 91% des AC que perçoit la CCHB.

Il est simple alors de comprendre que, bien que nombre de structures soient devenues intercommunales, les impôts des Bagnérais ne vont

pas baisser pour autant. D'autant que la CCHB a décidé d'augmenter les tarifs de ces services mais aussi la part intercommunale de la taxe d'habitation, de la taxe foncière et de porter à son taux maximal la CFE (ancienne taxe professionnelle).

Ainsi, les Bagnérais contribuent à hauteur de 60% pour la CCHB au titre de la taxe d'habitation (2 millions d'euros / 3,3 millions d'euros perçus), puis voient encore 1,5 millions d'euros versés au titre des AC et enfin ont vu tous les tarifs des services publics de la ville augmenter.

La population bagnéraise représente 43% de la population de la CCHB, le revenu moyen annuel par habitant est le plus faible de la CCHB, les impôts-ville sont les plus élevés alors que, dans certaines communes de la CCHB, les taxes d'habitations s'élèvent à 2,28% et les taxes foncières à 1,27% (Bagnères : TH=19% / FB=22,11%), l'exaspération des Bagnérais devant leur feuille d'impôt va aller grandissante.

GROUPE «ENSEMBLE, CAP SUR L'AVENIR»

En 2019 nous fêterons les 25 ans d'existence de la Communauté de Communes de la Haute Bigorre.

Depuis déjà plusieurs années, les communautés de communes prennent une place grandissante dans la mise en œuvre des politiques publiques locales.

D'une part, cette évolution correspond aux compétences transférées de par la loi, de la commune à la communauté de communes : aménagement de l'espace, développement économique, abattoir, promotion du tourisme, traitement des déchets, services à la personne, cuisine centrale, infrastructures culturelles et sportives, ...

D'autre part sur notre territoire, certains domaines sont appelés à devenir de nouvelles compétences de l'intercommunalité ou, au minimum nécessitent une approche coordonnée entre les communes : eau, assainissement, culture, accompagnement éducatif, transports, ...

Ainsi la CCHB comme toutes les communautés de communes, devient un acteur majeur, sans pour autant être une véritable instance politique. Deux

raisons principales : tout d'abord son action s'inscrit plus dans une logique de services aux habitants que dans une logique politique. Ensuite, ses membres ne sont pas désignés par un vrai suffrage direct à partir d'un projet politique de territoire. Aussi dans ce contexte, les élus municipaux, notamment les maires, doivent organiser des procédures de travail qui garantissent une approche solidaire et équitable dans la mise en œuvre des compétences actuelles et à venir de la CCHB.

Pour cela au moins deux préalables sont requis pour cette nouvelle gouvernance territoriale :

- Définir un véritable pacte fiscal intercommunal,
- Privilégier des approches collaboratives et participatives respectueuses de l'intérêt général.

A l'image du dernier forum rassemblant tous les élus des 25 communes de la CCHB le 18 octobre dernier, nous devons profiter de cette fin de mandature pour mettre en place les conditions nécessaires à la réussite de notre territoire et de ses habitants.

GROUPE MAJORITÉ

« Quel projet de territoire pour 2030 ? »

Les élus de la Communauté des Communes de la Haute-Bigorre ont été appelés à travailler au cours du deuxième semestre 2018 avec le soutien de TERRITOIRES CONSEILS et de la BANQUE DES TERRITOIRES, sur un projet de territoire à horizon 2030.

Cette réflexion conduit à définir les enjeux et les priorités ainsi que les capacités à financer les actions.

L'ambition de rendre le territoire plus attractif en valorisant les ressources locales afin de travailler

pour la jeunesse, doit aboutir à la rédaction d'une feuille de route accessible et synthétique pensée pour tous les acteurs du territoire. Ces orientations étant définies, TOUS les élus de la Communauté des Communes se doivent d'assumer leur responsabilité pour mettre en place un PACTE FISCAL qui sera la première marque de SOLIDARITE reconnue par tous nos administrés.

Avec le soutien des élus du Conseil Municipal de Bagnères-de-Bigorre, ville Bourg centre de notre territoire communautaire, je suis déterminé à poursuivre l'action engagée par le Président et les

élus communautaires dès 1994, date de création de la CCHB afin que la Solidarité ne soit pas un vain mot, et que tous les projets d'un territoire que beaucoup nous envient par sa beauté mais aussi pour toutes ses richesses inexploitées, puissent être construits ENSEMBLE dans l'intérêt de Tous ses habitants.

[AGENDA]

Marché d'Art

Samedi 15, dimanche 16,
samedi 22 et dimanche 23 décembre
Le Faune, rue Victor Hugo

Marché de Noël par le Rotary Club

Dimanche 23 décembre
Sur les Coustous

Concert de Noël par l'ensemble Daunas de Còr

Dimanche 23 décembre
Eglise Saint-Vincent

Spectacle de Noël

Lundi 24 décembre
Halle aux Grains

Exposition

«Les merveilleux courriers
du Père Noël»

Jusqu'au 22 décembre
Médiathèque intercommunale

Concert du Nouvel An par l'Orchestre Symphonique du Sud-Ouest

Samedi 12 janvier
Halle aux Grains

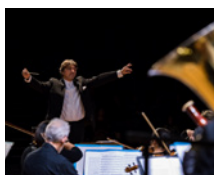
Tenir Corps - Ces petits anges harceleurs, par la Cie Hors Sol [danse]

Vendredi 25 janvier
Halle aux Grains

Plus d'informations :

www.ville-bagneresdebigorre.fr

Suivez-nous sur Facebook !



[CONVIVIALITÉ]

Venez partager plus qu'une tasse de vin chaud

Le traditionnel «vin chaud» offert par la municipalité, c'est l'occasion de se retrouver autour d'une boisson chaude servie par les élus bagnérais. Un moment d'échanges et de partage animé par un groupe musical. Les enfants sont aussi les bienvenus ! Rendez-vous **vendredi 28 décembre**, à 18h30 sur les Coustous.

Repas annuel des aînés

La repas des vœux du maire à l'attention des aînés bagnérais aura lieu le **dimanche 20 janvier**, à 12h, au lycée Victor Duruy. Il sera suivi d'une animation musicale et dansante. Inscriptions au CCAS (30, avenue Gêruzet - 05 62 91 06 41) jusqu'au 15 janvier. Tarif : 12 euros.

Fête de la Saint-Vincent à Soulagnets

La Fête de la Saint-Vincent à Soulagnets, qui est l'occasion de réunir tous les habitants du hameau, aura lieu le **dimanche 27 janvier**. La messe de 11h sera suivie d'un dépôt de gerbe au Monument aux Morts et d'un vin d'honneur.

Retrouvez le programme complet des animations de Noël organisées par la Ville, l'association des commerçants Shopping Bagnères, les artistes bagnérais et le Rotary Club dans les commerces participants, à la mairie ou à l'Office de Tourisme.

